

Willi Vollenweider, Ing.él.dipl.EPF, ancien membre du Grand Conseil, Président du
Groupe GIARDINO, Case postale 7701, 6302 Zoug
E-Mail: admin@gruppe-giardino.ch – Zoug, le 4 avril 2019

**Va à toutes les citoyennes et à tous les citoyens,
qui sont prêts à s'engager en faveur du rétablissement d'une armée de milice
conforme à la Constitution fédérale ainsi qu'à tous les membres de GIARDINO
et aux personnes qui veulent devenir membres.**

Lettre circulaire N° 27



Chères citoyennes, chers citoyens,

Avant-propos du Président – en tout état de cause

Qu'est ce que le «Groupe Giardino» doit en fait encore chercher?

Nous avons toujours lutté activement, dans les limites de nos possibilités, contre la destruction inexorable de notre défense nationale, mais à ce jour sans succès. Nous avons attiré avec persévérance l'attention sur les risques pour la population et pour l'économie qui résultent d'un flanc ouvert en matière de sécurité. Nous ne sommes pas responsables de l'état aujourd'hui, totalement insuffisant, de l'armée, avant tout du désintérêt de sa conduite politique et administrative. Nous pourrions donc assister simplement sans réaction à l'effondrement si nous n'étions pas des citoyens et citoyennes qui paient leurs impôts et sont conscients de leurs responsabilités!

Une triste réalité réside malheureusement dans le fait que la capacité de combat de notre armée-alibi ne se différencie quasiment plus de celle d'une «Suisse sans armée». Cela semble plaire aux partis bourgeois. Le parti pour lequel nous voterons lors des prochaines élections aux Conseils national et des états ne revêt ainsi plus aucune importance. Si nous n'allons pas voter, nous ne nous sentirons au moins pas trompés.

Malgré ce «courant dominant» désastreux et dû à de graves négligences, nos membres du comité, de l'état-major et des groupes de travail ont fourni un grand travail durant l'année écoulée. Que ce soit lors de séances constructives, lors de premières manifestations des groupes régionaux ou encore lors d'une réunion de deux jours avec la participation d'experts externes, que ce soit aussi lors de la participation à trois procédures fédérales importantes de consultation, tous méritent nos vifs remerciements!

Nous allons réanimer notre travail public à l'aide d'une nouvelle présentation web et mieux informer les membres ainsi que les cercles intéressés sur nos analyses et sur nos mesures.

1. Perspective de l'AG 2019

Assemblée générale le 15 mai 2019, à 1600 h, à la caserne de Berne

Les membres recevront l'invitation à temps par courrier postal.

2. Non le 19 mai: **NON au droit sur les armes de l'UE: NON au désarmement de la Suisse!**

- Historiquement, le désarmement du citoyen était toujours un signe avant-coureur de dictature.
- Ce projet n'est qu'un pas intermédiaire en direction d'un désarmement complet de nos citoyennes et de nos citoyens.
- Le «diktat» de l'Union européenne bafoue la souveraineté de notre pays.
- Des traditions vieilles de plusieurs siècles doivent être abandonnées sans nécessité.

- Les terroristes ignorent les lois sur les armes. Pourquoi eux seuls pourraient posséder des armes et des munitions et pas les citoyens corrects ni les soldats de milice? C'est absurde.
- A l'avenir, la population devra être livrée aux terroristes, aux criminels, aux bandes et au crime organisé sans avoir le droit de se protéger elle-même (droit à l'auto-défense!)

Cela non! Engagez vous activement pour un NON le 19 mai! Ecrivez des lettres de lecteurs, distribuez des papillons, insérez des annonces! Participez aux manifestations – prenez la parole!

3. Un milliard dilapidé sans raison! Le dernier «coup mortel» pour notre armée

Avec les mortiers de forteresse, la Suisse possède un système d'arme unique, lequel sert remarquablement le but de la dissuasion, donc une contribution de la Suisse pour empêcher une guerre et, en cas d'urgence, sert efficacement la conduite de combat dans la défense. Des officiers supérieurs étrangers attestent qu'avec les mortiers de forteresse, la Suisse possède un système propre à les rendre jaloux, non seulement pour aujourd'hui mais aussi pour demain et pour après-demain.

But des mortiers de forteresse: les mortiers de forteresse soutiennent de manière mobile et statique les troupes combattantes indirectement, donc par un feu d'artillerie en arc de cercle, depuis des installations très bien protégées, fixes, établies dans des endroits souterrains blindés, au lieu juste. Avec des tirs indirects dans le groupe d'angle supérieur, le mortier de forteresse constitue l'arme idéale pour notre topographie, pratiquement sans endroits de tirs morts. La liquidation des mortiers de forteresse, telle que l'Assemblée fédérale l'a définitivement décidée le 29 novembre 2018, (dossier 18.022: le 31 mai 2018 au Conseil des Etats, le 13 septembre 2018 au Conseil national), constitue un «coup mortel» supplémentaire porté à notre armée.

Plus de cent mortiers de forteresse ont été fabriqués. Le dernier mortier de forteresse a été inauguré le 24 octobre 2003. Ces positions de mortiers défensives relativement modernes ont quand-même été financées avec les impôts à raison d'un milliard de francs. Nos politiciens fédéraux ont simplement fait détruire ce système d'armes encore adapté à l'avenir! C'est dommage pour chaque franc versé pour l'Impôt Fédéral Direct (IFD)!

Ce prodédé montre clairement une fois de plus que notre armée se trouve en route entre une armée orientée sur la défensive et une armée offensive. Dans cette intention, 32 obusiers blindés mobiles («Mortiers 12cm 16») ont été commandés. Ceux-ci ne fonctionnent toutefois pas du tout à l'heure actuelle. Cette option de la direction de l'armée d'intégrer à l'avenir ce moyen de combat dans des actions offensives de l'OTAN ou de la future armée de l'UE saute aux yeux. Contre des Etats tiers.

4. Initiative populaire fédérale

Le Groupe Giardino travaille à une initiative populaire fédérale avec les objectifs suivants:

- **L'armée Suisse doit redevenir crédible.**
Tant à l'intérieur (les astreints au service, la société, les employeurs) qu'également à l'extérieur (adversaires possibles de tous genres, empêchement d'une guerre par l'intimidation / la dissuasion).
- **Nos politiciens fédéraux et politiciennes fédérales et fédérales doivent enfin accomplir leur job.**
Ce n'est justifiable ni moralement ni éthiquement de forcer de jeunes adultes à accomplir un service militaire dans une armée conçue à l'encontre de la Constitution fédérale. En cas de conflit, leur vie serait gaspillée du fait que la politique fédérale et la conduite de l'armée du DDPS ont négligé et laissé se dégrader l'armée pendant des décennies.
Il ne peut cependant en aucun cas être admis que nos politiciens envoient nos jeunes soldats et soldates en cas de conflit délibérément à la mort dans une armée sans aucune chance (langage populaire: «chair à canon»)

- C'est seulement lorsque l'Etat aura rendu l'**armée crédible** à nouveau que sa réputation dans la société et dans l'économie s'améliorera et que les jeunes voudront à nouveau accomplir avec persuasion un service militaire. Le respect de la société envers ceux qui accomplissent un service militaire ne pourra être rétabli que lorsque ce «service à la patrie» exigera une disposition élevée envers ce service que les jeunes accompliront à nouveau avec fierté et qui bénéficiera d'une valeur élevée dans la société.
- Le **devoir de défense** doit être réglé à nouveau: la politique et le DDPS se plaignent d'un exode croissant chaque année de milliers de jeunes aptes au service et même de jeunes qui accomplissent un service militaire (!) dans le service civil. Le libre choix entre service militaire et service civil existe de facto depuis 2009. Le Conseil fédéral veut maintenant bricoler, par des mesures cosmétiques, le système actuel pour tenter d'enrayer les départs dans le service civil désastreux pour l'armée. Aussi longtemps que l'examen de conscience pour ceux qui refusent le service militaire ne sera pas réintroduit, le Conseil fédéral n'y réussira pas.

Les travaux en vue de l'initiative populaire sont en cours. Les membres désireux de nous soutenir dans le groupe de travail et le comité d'initiative sont les bienvenus. Svp, annoncez vous!

5. Participation du Groupe Giardino dans des procédures de consultation fédérales

L'année dernière, le Groupe Giardino a participé à trois procédures de consultations importantes et adressé une détermination pour chacune d'entre-elles.

- Mars 2018: **révision de la Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi)**
Giardino exige l'examen de la réintroduction d'une «défense locale», en particulier pour la protection d'infrastructures critiques actuellement sans aucune protection (!) (PIC).
- Sept. 2018: **décision de planification pour le renouvellement des moyens de protection de l'espace aérien.** Giardino exige ici le déroulement dans une «procédure standardisée», c'est-à-dire dans les programmes normaux annuels d'équipements.
Cela est financièrement réalisable sans augmentation de l'actuel cadre budgétaire du DDPS.
- Oct. 2018: **Modification de la loi fédérale sur le service civil (LSC)**
Giardino demande l'autorisation du Conseil fédéral pour la réintroduction de l'examen de conscience: *«Si les corrections apportées avec la présente révision de la loi ne devaient pas provoquer un recul marquant (au moins de la moitié) du nombre actuel des personnes qui accomplissent un service civil dans les prochaines années, le Conseil fédéral devra être autorisé à réintroduire par voie d'ordonnance l'«examen de conscience» qui était en vigueur jusqu'en 2008»*

6. Nouvelle direction du DDPS

Madame la Conseillère fédérale V. Amherd n'est pas à envier: elle se trouve face à un véritable désastre. Les anciens chefs de ce département Ogi, Schmid, Maurer, Parmelin et les directions de tous les partis bourgeois sont dans une large mesure responsables de la décadence de notre armée. Que les anciens chefs du département aient été contraints par l'ensemble du Conseil fédéral et ainsi également par le parti de Mme Amherd est secondaire. Car: il ne reste au dirigeant qui n'est pas d'accord avec le diktat de la direction supérieure qu'à démissionner. Cela vaut autant pour les membres du Conseil fédéral que pour les dirigeants de l'armée. Le Chef de l'Etat-Major général français, le Général Pierre de Villiers, l'a compris et a démissionné en juillet 2017 lorsque le Président Macron lui a «coupé l'herbe sous les pieds». Par sa démission, de Villiers a maintenu sa crédibilité. Dans notre Conseil fédéral et parmi les officiers supérieurs, un caractère de ce format est rare. Madame la Conseillère fédérale Amherd a totalement raison de prendre maintenant beaucoup de temps pour analyser la situation.

7. Les Cantons et les partis renient notre Constitution fédérale

Si l'on veut croire les **Cantons** et les **partis**, l'armée actuelle n'a plus que les tâches suivantes:

1. Soutien des Cantons en cas de **catastrophes**
2. Protection des grandes **conférences** internationales
3. **Main d'œuvre bon marché** comme forces auxiliaires lors de grandes manifestations, principalement pour le montage et le démontage de tribunes, pour la préparation de pistes de ski et autres
4. **Service de police aérienne**

Il convient de remarquer: Depuis longtemps, aucun politicien ne parle plus de la menace la plus dangereuse, c'est-à-dire du cas de défense. Même pas le DDPS! «La Confédération» ne tient pas et n'est d'ailleurs pas en mesure de protéger le pays et la population comme le prescrit impérativement la Constitution fédérale, et comme cela était tout à fait possible auparavant.

Pour ces quatre tâches, nous n'avons pas besoin d'une armée (la numérotation est la même que celle que nous avons utilisée ci-dessus):

1. Cela incombe à la protection civile, au service civil, y compris aux étrangers. Les entreprises de construction civiles peuvent se charger de tâches de génie, éventuellement avec du matériel de la Confédération (se référer au «technisches Hilfswerk THW» en Allemagne).
2. Relève des concordats des polices intercantionales. Si les exigences devaient dépasser les capacités, il peut être renoncé à la conférence. La protection de conférences privées ne constitue en aucun cas une tâche de l'Etat.
3. Les moyens en personnel des associations, des autres organisations de volontaires y compris des étrangers ainsi que du service civil sont plus que suffisants. L'engagement de l'armée est un grossier abus: Il n'est pas compréhensible que nos soldats et soldates reçoivent une formation militaire coûteuse (souvent des formations de spécialistes) pour, en fin de compte, les affecter en qualité de travailleurs auxiliaires, uniquement parce que d'autres sont trop paresseux pour cela. A défaut de mandats militaires, il y a lieu de licencier des militaires afin qu'ils puissent retourner à leur place de travail et revenir dans leur famille. D'autres pertes de temps et mises de vies en danger sont de toute manière contraires à la Constitution fédérale.
4. Une armée de l'air entière n'est pas nécessaire à cet effet. Quelques avions de combat moyens munis d'un bon radar suffisent à cet effet. Cela suffit largement qu'ils soient armés d'un canon. Ces quelques avions peuvent aussi être gérés par l'OFAC ou par le le DFJP (7x24h). Des aérodromes protégés militairement ne sont pas nécessaire, Les aérodromes civils existants suffisent largement.

Les Cantons et les partis renient notre Constitution fédérale. Pour eux, il est très agréable de masquer simplement le «cas de défense», de l'écarter. Car ils savent très exactement que nous ne sommes pas du tout préparés à cette menace dangereuse.

Le fait de jeter du sable dans les yeux du peuple Suisse est choquant.

Nous n'avons pas le droit de renoncer!



Willi Vollenweider, Président du Groupe GIARDINO